

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil de la municipalité de Laverlochère-Angliers**, tenue par visioconférence, le 11 janvier 2021 à 19 h 30 sous la présidence du maire, Daniel Barrette.

Sont présents: Madame Lyna Pine, conseillère;  
Madame Manon Perron, conseillère;  
Madame Cindy Cotten, conseillère;  
Monsieur Bertrand Julien, conseiller;  
Monsieur Normand Bergeron, conseiller.

Est absent : Monsieur Claude Lemens, conseiller.

Est également présent: Monsieur Yan Bergeron, secrétaire d'assemblée.

#### 1.- **Ouverture de la séance.**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président d'assemblée et déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

#### 2.- **Adoption de l'ordre du jour.**

##### **Ajout:**

##### 9.5.- Dépôt rapport piscine

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

21-01-01

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Lyna Pine d'adopter l'ordre du jour tel que modifié et qu'il demeure ouvert à toutes autres modifications.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

#### 3.- **Adoption des procès-verbaux du 7 décembre et du 14 décembre 2020.**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance des procès-verbaux des séances du 7 et 14 décembre 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil déclarent avoir pris connaissance du procès-verbal et de ce fait renoncent à sa lecture;

21-01-02

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Bertrand Julien d'adopter les procès-verbaux des séances du 7 et 14 décembre 2020.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

#### 4.-**Période de questions et demandes écrites**

Aucune question par écrit n'a été reçu avant la rencontre.

## 5.- Revenus

### REVENUS DÉCEMBRE 2020

Rép. Égout	108.24 \$
Location salle	1 425.00 \$
Location équipement	5.00 \$
Mutation	6 915.50 \$
Remplir piscine	396.00 \$
Pub journal	10.00 \$
Taxes à rec	3 365.40 \$
Foncières	27 809.10 \$
Aqueduc	4 263.28 \$
Égout	926.94 \$
Traitement des eaux	1 711.88 \$
Mat. Résiduelle	5 270.24 \$
Photocopies	193.71 \$
Intérêts	199.91 \$
Permis	175.00 \$
Livre Biblio	24.40 \$
Location MRC (bureaux)	3 171.08 \$
Inspection extincteur	136.13 \$
Verre bière centenaire	50.00 \$
Sécurité COVID	2 500.00 \$
<b>Total:</b>	<b><u>58 656.82 \$</u></b>

#### 5.1.- Rapport des comptes impayés et déboursés directs :

**CONSIDÉRANT** que le conseil prend acte de la liste des comptes payés;

**CONSIDÉRANT** que le conseil prend en compte la liste des comptes à payer;

21-01-03

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Manon Perron que les dépenses présentées pour le mois de décembre 2020 soient autorisées pour des factures s'élevant à 112 618.34\$, des paiements effectués durant le mois pour un montant de 15 886.86\$ consignés au registre de l'analyse des comptes fournisseurs, en date du 31 décembre 2020, totalisant des dépenses de 128 505.20\$, plus une somme de 24 432.47\$ consignée au rapport des salaires nets du 23 décembre 2020, le tout totalisant 152 937.67\$, ainsi que les frais bancaires mensuels et paiements au niveau de la dette.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

#### 6.- Correspondance.

##### 6.1.- Demande de remboursement pour la maintenance du monte-escalier au Pavillon Laverlochère

**CONSIDÉRANT** que le monte-escalier est installé dans la salle communautaire Le Pavillon;

**CONSIDÉRANT** que ce monte-escalier permet d'améliorer l'accessibilité de notre salle;

21-01-04

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Lyna Pine de rembourser les coûts de maintenance pour le monte-escalier d'un montant de 225\$ avant taxes à l'Âge d'or de Laverlochère.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

## **6.2.- Demande de couverture incendie de la municipalité de Guérin**

Les pompiers du secteur Laverlochère et Angliers seront rencontré pour voir leur intérêt pour couvrir la municipalité de Guérin en cas d'incendie.

## **7.- Dossiers municipaux**

### **7.1.- Dossier infrastructure**

#### **7.1.1.- Secteur Laverlochère**

Problème important de pression dans le secteur de Laverlochère.  
Une rencontre aura lieu dans la semaine du 18 janvier avec Lactalis Canada pour le dossier de pressurisation, ainsi que pour les problèmes de pression actuel.

#### **7.1.2.- Secteur Angliers**

Une subvention de 2 950\$ a été alloué par Sport et Loisirs Abitibi-Témiscamingue afin de procéder aux réparations essentielles pour l'ouverture de l'aréna.

### **7.2.- Reddition de compte Programme d'aide à la voirie locale – Dossier PPA-ES 30214-1-85052(08)**

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal de Laverlochère-Angliers a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

**CONSIDÉRANT** que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli pour le dossier 00030214-1-85052 (08) – 2020-06-12-37;

**CONSIDÉRANT** que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

**CONSIDÉRANT** que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyé est de compétence municipale et admissible au PAV;

21-01-05

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Cindy Cotten que le conseil de la municipalité de Laverlochère-Angliers approuve les dépenses relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

### **7.3.- Remplacement ordinateur directrice adjointe**

**CONSIDÉRANT** que l'ordinateur de la directrice adjointe est en fin de vie;

**CONSIDÉRANT** que la directrice adjointe possède plus d'un bureau;

**CONSIDÉRANT** les demandes gouvernementales de télétravail;

21-01-06

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Normand Bergeron de procéder à l'achat d'un portable d'une valeur de 1389.55\$ avant taxes;

**QUE** cette dépense soit payée avec l'aide financière aux municipalités dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

#### **7.4.- Adoption politique salariale 2021**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Laverlochère-Angliers s'est dotée d'une politique administrative;

21-01-07

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Lyna Pine d'adopter la politique administrative salariale 2020, en vigueur en date de la première période de paye de l'année, soit le 3 janvier 2021, puis jointe au livre de paie.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

#### **7.5.- Fermeture au public du bureau municipal**

**CONSIDÉRANT** les directives de la santé publique concernant la COVID-19;

21-01-08

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Normand Bergeron de fermer le bureau au public jusqu'au 8 février prochain;

**QUE** tout nos employés travaillent sur leur lieu de travail habituel afin de donner les services suivants :

- L'accès, l'entretien et la surveillance des installations, des équipements de loisirs et parcs municipaux;
- Les travaux publics (déneigement, entretien des voies de circulation, urgences, etc.);
- La sécurité publique;
- Le service à la clientèle par téléphone et courriel;
- La préparation de la fin d'année;
- La préparation et l'envoi des comptes de taxes.

Adopté à l'unanimité par les conseillers

#### **8.- Rapport des comités**

##### **8.1.- Comité sport et loisir Laverlochère**

Le comité n'est pas intéressé à s'ajouter des responsabilités avec la prise en charge d'un nouveau secteur. L'offre a été décliné.

#### **9.- Suivi des points de la dernière séance du conseil.**

##### **9.1.- Programme Sport et Loisirs Abitibi-Témiscamingue**

**CONSIDÉRANT** que le conseil a déjà réservé une somme de 1 000 \$ dans son budget pour promouvoir l'activité physique chez nos jeunes;

**CONSIDÉRANT** que nous offrons déjà un montant maximum de 40\$ par enfants pour le remboursement à 50% d'une inscription à une activité leur permettant de bouger dans le secteur Laverlochère;

21-01-09

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Cindy Cotten d'offrir aussi dans le secteur Angliers, un montant maximum de 40\$ par enfant pour rembourser 50% d'une inscription à une activité leur permettant de bouger.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

##### **9.2.- Envoi lettre Comité loisir et sport d'Angliers**

Le Comité loisir et sport d'Angliers a été avisé par courrier et courriel que la municipalité va gérer l'aréna cet hiver.

### **9.3.- Balisage chemin Lac des Quinze**

Le chemin d'accès pour les terrains situés au Lac des Quinze a été balisé par le groupe CAF.

### **9.4.- Coupe de bois pour mise en forme du chemin d'accès Lac des Quinze**

La corporation de développement d'Angliers sera contactée pour voir leur intérêt de procéder à la coupe de bois pour permettre la mise en forme du chemin d'accès du Lac des Quinze.

### **9.5.- Dépôt rapport piscine**

Le rapport final du projet de nouvelle infrastructure aquatique a été déposé.

### **10.- Affaires nouvelles**

#### **11.- Information du maire.**

#### **12.- Clôture de l'assemblée**

Le président déclare la levée de la séance, il est 20h35.

\_\_\_\_\_  
Daniel Barrette, maire

\_\_\_\_\_  
Yan Bergeron, secrétaire d'assemblée

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses autorisées en vertu des résolutions adoptées ci-dessus ont été autorisées par le conseil. (C.M., art.961)

Signé à, Laverlochère-Angliers ce 11 janvier 2021

\_\_\_\_\_  
Yan Bergeron, Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Daniel Barrette, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

\_\_\_\_\_  
Daniel Barrette, maire